

PROMULGATION PROJET PARTICULIER

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que lors de la séance ordinaire tenue le mardi 1er décembre 2015, le conseil de l'arrondissement de Verdun a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA08 210003, RCA08 210003-1), une résolution sur le projet particulier suivant :

- Projet particulier visant à occuper un bâtiment en tant qu'hôpital et à agrandir ce dernier aux fins d'un pavillon de soins palliatifs de 12 chambres, au 5500, boulevard LaSalle (lot 1 938 739).

QUE le directeur de l'Urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire a approuvé la résolution CA15 210373 en date du 12 janvier 2016 par la décision DA166938001.

QU'une copie de cette résolution est déposée au bureau de la soussignée, 4555, rue de Verdun, bureau 104, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures ordinaires de bureau, de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption.

En vertu de l'article 264.0.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la résolution CA15 210373 est entrée en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité, soit le 12 janvier 2016.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec
ce 21 janvier 2016

Caroline Fiset, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement